

SÉQUENCE DE VÉRIFICATION

VÉGÉTATION

G20

MOIS : OCTOBRE

GROUPE : (9) COMMUN EXTÉRIEUR

IMMEUBLE :

EMPLACEMENT :

INTERVENANTS : Préposé à l'entretien et spécialiste si nécessaire.

OUTILS ET MATÉRIAUX REQUIS : Équipement pour protection hivernale : cordes, jute ou agrotexile, tuteurs, filets de nylon et clôtures à neige.

SÉQUENCE COMPLÈTE

ARBRES :

Vérifier l'**état général** des arbres (branches mortes, cassées ou situées près d'un fil électrique); corriger les situations qui présentent un danger de blessure pour le public dans les plus brefs délais.

Note : Au moment de **tailler** les arbres, lorsque ceux-ci sont situés à **proximité de fils électriques**, communiquer avec Hydro-Québec ou un spécialiste de l'émondage.

PROTECTION HIVERNALE :

Clôture à neige : en installer une autour des arbres et haies qui ont besoin d'une protection hivernale; solidifier lorsque nécessaire à l'aide de supports enfoncés dans le sol (barres en « T »).

Arbustes : installer un tuteur (4 pi minimum).

Conifères (arbres et haies) : fixer une pièce de **jute ou d'agrotexile** (4 pi de hauteur minimum) à la clôture à neige et protéger le sommet des conifères ayant une taille supérieure à 4 pi à l'aide d'un **filet de nylon**.

Note : Devancer ou retarder la période proposée en fonction du climat. Ne pas utiliser des cordes de nylon ou des cordes trop minces, car elles pourraient endommager les arbres.

TERRAIN :

Vérifier l'**état général** du **terrain** (au pourtour du bâtiment, il doit en éloigner les eaux pluviales); corriger les problèmes (affaissement, trous, nivellement) qui représentent un **danger** de blessure pour le public dans les plus brefs délais (étendre une couche de terreau dans tous les trous et ornières et ajouter des semences d'herbe, si les trous ont plus de 2 po de profondeur).

Fertilisation* : fertiliser le gazon par une répartition uniforme de l'engrais approprié (selon le type de sol); observer les directives du fabricant. Utiliser un fertilisant biologique.

* Le mode et la fréquence d'exécution doivent respecter les enveloppes budgétaires disponibles.

SÉQUENCE DE VÉRIFICATION

VÉGÉTATION

G20

MOIS : OCTOBRE

GROUPE : (9) COMMUN EXTÉRIEUR

ENSEMENCEMENT OU POSE DE GAZON :

Lorsqu'un ensemencement ou une pose de plaques de gazon est requis, préparer le terrain (surface uniforme, terreau fertile, etc.) et procéder selon les recommandations du fabricant; arroser abondamment les surfaces.

SÉQUENCE ABRÉGÉE

Arbres

Arbustes

Haies

Terrain